Téléchargé le 12-07-2025 à 14:54

Auxiliaire médical en pratique avancée

Informations sur le concours

Publié le :	09-07-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	10-10-2025

A propos du poste :

L'EHPAD de Scaër (116 résidents, dont 92 places en EHPAD - 24 en unité spécifique Alzheimer - un PASA de 14 places) recrute par voie de concours externe un(e) auxiliaire en pratique avancée, titulaire notamment du diplôme d'infirmier en pratique avancée. L'EHPAD compte environ 90 professionnels.

L'infirmier exerçant en pratique avancée dispose de compétences élargies par rapport à celles de l'infirmier diplômé d'Etat. Il participe à la prise en charge globale du patient dont le suivi est confié par un médecin, conformément aux dispositions de l'article L.403-1 du code de la santé publique.

Dans le respect du parcours de soins du patient coordonné par le médecin traitant, l'infirmier en pratique avancée apporte son expertise et participe, en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation des parcours entre les soins de premier secours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux.

Informations sur l'établissement

Nom : EHPAD AU CHENE

Ville : 29390 Scaër

Pour candidater

Date limite de candidature : 09-09-2025

Conditions de candidature :

Peuvent déposer leur candidature, les personnes titulaires, soit d’un titre de formation mentionné aux articles L 4311-3 et L 4311-5 du code de la santé publique (diplôme français d’Etat d’infirmier ou titre de formation listé dans l’article L 4311-3 en ce qui concerne les ressortissants européens, diplôme d’état d’infirmier de secteur psychiatrique), soit d’ une autorisation d’exercer la profession d’infirmier délivrée en application de l’article L 4311-4 du code de la santé publique et titulaire du diplôme d’Etat d’infirmier en pratique avancée.

Pièces à fournir :

Les candidatures doivent être adressées à la Direction de l'E.H.P.A.D. « Au Chêne », 2 rue Louis Pasteur 29 390 SCAER, dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication du présent avis. La date limite fixée pour le dépôt des candidatures est le Mardi 9/09/2025, le cachet de la poste faisant foi.

A l'appui de leur demande, les candidats devront joindre les pièces suivantes :

Lettre de candidature,

Un curriculum vitae détaillé, accompagné des attestations de formations suivies, limité à 2 pages*
La copie du diplôme conforme aux conditions indiquées dans l'article 2 du présent avis,
Un relevé des diplômes, titres et travaux éventuels en rapport avec un emploi d'infirmier en pratique avancée*
Une note de 2 pages au plus décrivant les emplois qu'il a pu occuper, les stages qu'il a effectués et la nature des activités et le cas échéant des travaux qu'il a réalisés ou auxquels il a pris part*
La copie recto-verso d'une pièce d'identité,
Un extrait de casier judiciaire (Extrait N°3) datant de moins de trois mois.

Mail pour l'envoi des candidatures : direction@ehpadscaer.bzh

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

EHPAD de SCAER

A l'attention de Mme MORVAN Stéphanie, Directrice

2, rue Louis Pasteur

29 390 SCAER